

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE

5, avenue André Malraux - CS 81327

97495 SAINTE CLOTILDE CEDEX

☎ 0262 40 22 83 – 0262 40 22 97

DÉCLARATION DE SAUVEGARDE

TOUTES LES PIÈCES SONT A PRODUIRE en 3 exemplaires :

1. La déclaration de sauvegarde (Précision : 1 signée en original + 2 copies)
2. Un extrait K'bis (immatriculation au registre du commerce et des sociétés) ou RM (répertoire des métiers) datant de moins de 3 mois.
3. Une situation de trésorerie datant de moins de HUIT JOURS : joindre les copies de vos 3 derniers relevés de compte bancaire;
4. Un compte de résultat prévisionnel;
5. Comptes annuels du dernier exercice;
6. Un état des inscriptions à demander au Registre du Commerce et des Sociétés ;
7. Lorsque le débiteur exploite une ou des installations classées au sens du titre Ier du livre V du code de l'environnement, la copie de la décision d'autorisation ou la déclaration;

CES DOCUMENTS DOIVENT ETRE DATES, SIGNES ET CERTIFIES SINCÈRES ET VÉRITABLES PAR LE DÉCLARANT

Si l'un des documents ne peut être fourni ou ne peut l'être qu'incomplètement, la demande doit indiquer les motifs qui empêchent cette production, article R.631-1 du Code de commerce.

RÉCEPTION de 8 HEURES à 12 HEURES

LES DOSSIERS COMPLETS DEVRONT ETRE DIRECTEMENT ADRESSES AU GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE - 2EME ETAGE - PORTE 244 - par le représentant légal (muni d'une pièce d'identité) lui-même ou un avocat muni d'un pouvoir

Seul le représentant légal de la société ou de l'entreprise est habilité à effectuer une demande. La demande émanant d'un gérant de fait, d'un associé ou d'un conjoint collaborateur sera refusée.

Le pouvoir doit être nominatif : le pouvoir se limitant à mandater un cabinet d'avocat sera refusé. Il faut que le cabinet indique le nom de l'associé ou du collaborateur se présentant au greffe. Celui-ci doit, en outre, être en mesure de justifier de son identité et de son activité professionnelle.

Cas de la co-gérance

La demande doit être datée et signée par un des co-gérants au moins. Le déposant doit être muni d'un pouvoir également daté et signé par un des co-gérants au moins. Le déposant doit présenter un justificatif d'identité au moment du dépôt.

Le chef d'entreprise ci-après dénommé :

Nom, prénom :	
Date et lieu de naissance :	
Situation matrimoniale:	Nationalité :
Domicile :	
N° Téléphone :	

Agissant en qualité de: (1)**Commerçant - Artisan
Représentant légal de la société ci-dessous:****Demande l'ouverture d'une procédure de sauvegarde****Pour les personnes physiques :**

Nom, prénom:	N° d'identification*:
Enseigne:	
Activité exercée:	
Adresse de l'établissement principal:	N° Téléphone:

Pour les personnes morales :

Dénomination:	N° d'identification*:
Forme juridique:	Capital:
Siège social:	
Enseigne:	
Activité exercée:	
Adresse de l'établissement principal:	N° Téléphone:

* N° SIREN en application du décret 97-497 du 16 mai 1997.

Adresse (et éventuellement enseigne) des autres lieux d'exploitation en dehors du siège (ateliers, bureaux, usines, entrepôts...)

--

Nom - Adresse et N° de téléphone du commissaire aux comptes et du cabinet comptable ou de l'expert comptable:

--

Période de constatation des difficultés :**Nombre de salariés dans l'entreprise :****Montant du chiffre annuel (à la date de clôture du dernier exercice):**

NATURE DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR L'ENTREPRISE :

--

RAISONS POUR LESQUELLES L'ENTREPRISE N'EST PAS EN MESURE DE SURMONTER SES DIFFICULTÉS :

--

PERSPECTIVES DE REDRESSEMENT

--

ACTIF
(Inventaire des biens - Etat chiffré des créances)

	Valeurs
IMMOBILISATIONS (biens immobiliers, fonds de commerce, mobilier, matériel, véhicules, immobilisations financières ...)	
VALEURS D'EXPLOITATION (stocks, encours de production)	
VALEURS RÉALISABLES ET DISPONIBLES (créances sur clients, autres créances, disponibilités en banque et en caisse)	
TOTAL GÉNÉRAL	

PASSIF
(Etat des dettes)

A - CRÉANCIERS GARANTIS PAR DES PRIVILÈGES GÉNÉRAUX nom, adresse et références	Montants dus (TTC)	
	Echus	A échoir
a) SALARIÉS		
b) ADMINISTRATIONS FISCALES		
c) ORGANISMES SOCIAUX		
TOTAL		
TOTAL ÉCHU + À ÉCHOIR		

PASSIF
(Etat des dettes)

B- CRÉANCIERS GARANTIS PAR DES PRIVILÈGES SPÉCIAUX nom, adresse et références	Montants dus (TTC)	
	Echus	A échoir
a) CRÉANCIERS HYPOTHÉCAIRES		
b) CRÉANCIERS NANTIS		
c) AUTRES CRÉANCIERS GARANTIS PAR DES PRIVILÈGES SPÉCIAUX		
TOTAL		
TOTAL ÉCHU + À ÉCHOIR		

PASSIF
(Etat des dettes)

C - CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES (SANS PRIVILÈGE) nom, adresse et références	Montants dus (TTC)	
	Echus	A échoir
a) BANQUES		
b) ASSOCIÉS CRÉANCIERS EN COMPTE COURANT		
c) AUTRES CRÉANCIERS CHIROGRAPHAIRES DONT FOURNISSEURS		
TOTAL		
TOTAL ÉCHU + À ÉCHOIR		

ENGAGEMENT HORS BILAN
Cautions données - crédits baux

	Montants (TTC)

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ

	Montants (TTC)

TOTAL DE L'ACTIF:

TOTAL DU PASSIF (échu et à échoir):

Pour les professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé, préciser l'ordre professionnel ou de l'autorité dont la société, nom et adresse :

--

Pour les sociétés en nom collectif, en commandite simple ou les GIE :

Nom, prénom, date et lieu de naissance, domicile des personnes responsables solidairement des dettes sociales:

--

Documents à joindre à la demande d'ouverture de procédure de sauvegarde (Art.R 621-1 du Code de Commerce)		
Documents joints : (1)		
- Extrait d'immatriculation au registre du commerce ou répertoire des métiers:	oui	non
- Comptes annuels du dernier exercice:	oui	non
- Situation de trésorerie de moins de 8 jours:	oui	non
- Etat chiffré des créances et des dettes:	oui	non
- Prévisionnel de trésorerie et d'exploitation:	oui	non
- Etat actif et passif des sûretés ainsi que des engagements hors bilan:	oui	non

Existe-t-il un comité d'entreprise: (1) Oui - Non

A défaut des délégués du personnel: (1) Oui - Non

Des représentants ont-ils été désignés: (1) Oui - Non

Si oui, nom et adresse de ces représentants

Motifs qui empêchent la production des pièces manquantes ou incomplètes prévues par l'article 6 du Décret du 27 décembre 1985:

--

- PV d'élection du représentant fourni ce jours avec la demande (1)

- PV d'élection du représentant fourni à l'audience an chambre du conseil (1)

(1) rayer la mention inutile

Le soussigné (Nom, prénom),

Déclare

- le présent document, ainsi que les pièces annexées, sincères et véritables;
- il n'a été désigné aucun mandataire ad'hoc et il n'a été ouvert aucune procédure de conciliation dans les 18 mois précédent la présente demande;
- Il a été désigné un mandataire ad'hoc :
 - Nom du mandataire ad'hoc :
 - Date de désignation :
 - Par le Président du Tribunal de Commerce de :
- L'entreprise a fait l'objet d'une procédure de conciliation :
 - Nom du conciliateur :
 - Date de désignation
 - Par le Président du Tribunal de Commerce de :

Fait à Saint Denis

le

Signature

POUVOIR

Je soussigné(e) (1)

Demeurant à

Agissant en qualité de représentant légal de la société :

- dénomination sociale de l'entreprise :
- adresse du siège social :
- numéro unique d'identification (SIREN) :

Donne pouvoir à

A l'effet de signer et de déposer au greffe du tribunal de commerce de Saint-Denis, en mon nom et pour le compte de l'entreprise susvisée, une demande d'ouverture de procédure de sauvegarde.

Fait à

Le

Le mandataire

(signature précédée de la mention "acceptée")

Le mandant

(signature précédée de la mention "bon pour pouvoir")

(1): nom et prénoms du dirigeant de l'entreprise concernée

(2): nom, prénoms et domicile du mandataire (personne ayant reçu un pouvoir spécial)